

Conseillère d'Etat, lauréate de l'IEP de Paris et titulaire d'un diplôme d'études approfondies de sciences économiques, Monique LIEBERT-CHAMPAGNE est issue de l'Ecole nationale d'administration (promotion Henri-François d'Aguesseau).

Entrée au Conseil d'Etat en 1982, elle est notamment chargée du suivi de la jurisprudence fiscale au centre de documentation puis commissaire du Gouvernement en matière fiscale. Elle est ensuite nommée directrice de l'aménagement de la Région Ile de France en 1990, puis directrice générale adjointe en 1996. Nommée conseillère d'Etat en 1998, elle devient assesseur à la section du contentieux et membre de la section des finances. De 2003 à 2005, elle exerce des fonctions de directrice auprès du ministre de la réforme de l'Etat, en tant que déléguée aux usagers et aux simplifications administratives.

De 2005 à 2007, elle est directrice des affaires juridiques, informatiques et logistiques du ministère des transports, de l'équipement, du tourisme et de la mer, puis du ministère de l'énergie, du développement durable et de la mer, avant de prendre, de 2007 à 2012, la direction des affaires juridiques du ministère de la défense.

Avant sa nomination au collège de l'Arcep, elle présidait depuis 2013, à la Commission de régulation de l'énergie (CRE), le Comité de règlement des différends et des sanctions (CoRDs) : distinct du collège des commissaires, ce comité permet à la CRE de garantir l'accès transparent et non discriminatoire des acteurs aux réseaux d'énergie.

Monique LIEBERT-CHAMPAGNE a été nommée le 30 décembre 2016 par décret, avec entrée en fonction le 4 janvier 2017.

